

Les choix de vie des habitants alimentent une périurbanisation constante

La périurbanisation alimente les activités présentielle

Si les nouveaux arrivants dans l'aire sont très nombreux en son centre, de nombreux habitants en partent aussi : certains quittent l'aire, d'autres déménagent à quelques communes de distance, dans la couronne d'Angoulême. La mobilité des nouveaux arrivants est en effet souvent différente des mobilités internes à l'aire. De manière générale, « la mobilité proche est plutôt induite par des événements qui touchent aux caractéristiques du ménage et du logement, alors que la mobilité lointaine est plutôt associée à une mobilité professionnelle. Ainsi, les raisons évoquées par le ménage pour expliquer ses déplacements sont très différentes selon qu'il s'agit de mobilité de courte distance ou de longue distance » (Bibliographie [2]). C'est pourquoi au jeu des déménagements, le GrandAngoulême perd de la population. Cette perte est à peu près compensée par les naissances. (Illustration 10)

Illustration 10 – Le centre de l'aire ne gagne de la population que grâce aux naissances

Évolution de la population dans les territoires de l'aire, selon la cause, entre 2006 et 2011 (%)

	Taux annuel moyenne de croissance	dont solde naturel	dont solde apparent des entrées-sorties
GrandAngoulême	0,05	0,18	-0,13
CC Braconnne et Charente	1,61	0,57	1,04
CC Charente Boëme Charraud	1,38	0,39	0,99
CC de la Vallée de l'Échelle	1,41	0,28	1,14
Reste de l'aire	0,94	0,09	0,84
Ensemble de l'aire urbaine	0,51	0,21	0,30

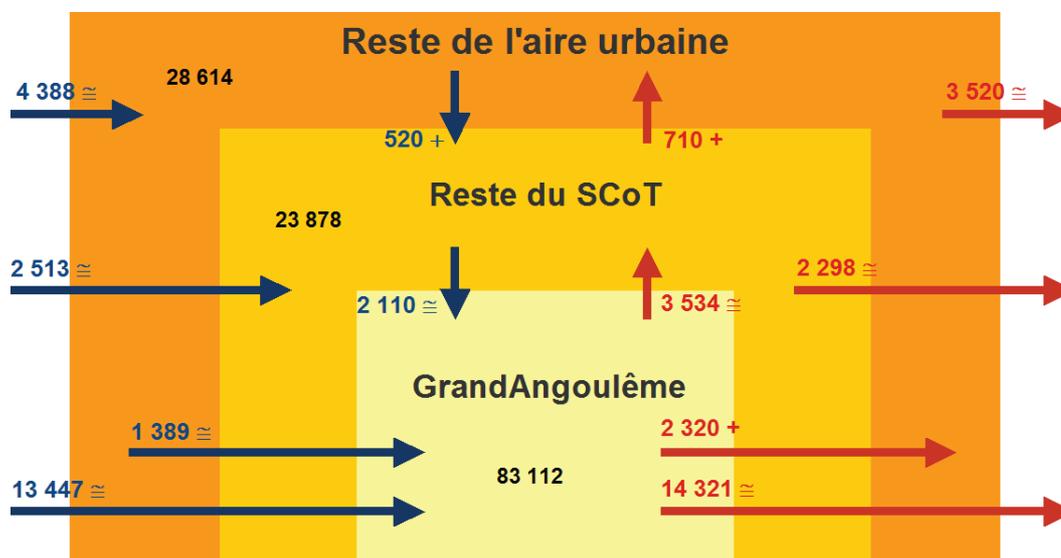
Sources : Insee, recensements de la population 1999 et 2011, exploitations principales.

Note de lecture : CC = Communauté de communes. Dans le GrandAngoulême, la population a augmenté de +0,05 % par an en moyenne entre 2006 et 2011, dont un gain de 0,18 % du au solde naturel et une perte de 0,13 % due aux entrées et sorties de population. En raison d'arrondis, la somme des contributions des soldes naturel et entrées-sorties est parfois différente du taux annuel moyen.

Marqué comme tous les espaces urbains par la périurbanisation, le GrandAngoulême perd de plus en plus de population à destination du reste de l'aire urbaine (Illustration 11). En quête d'espace, d'un cadre de vie agréable et de foncier disponible, les ménages, en particulier les familles, quittent les pôles pour s'installer dans des communes plus éloignées.

Illustration 11 – La périurbanisation continue

Échanges entre le GrandAngoulême, le reste du SCoT de l'Angoumois et le reste de l'aire d'Angoulême entre 2003 et 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

Note de lecture : 2 110 personnes qui résidaient en 2003 dans le SCoT (hors GrandAngoulême) résident dans le GrandAngoulême en 2008. Il n'y a pas d'évolution significative par rapport à la période 1990-1999 (symbole ≡).

2 320 personnes qui résidaient en 2003 dans le GrandAngoulême résident hors du SCoT dans l'aire urbaine d'Angoulême. Ce flux est en augmentation par rapport au flux observé entre 1990 et 1999 (symbole +).

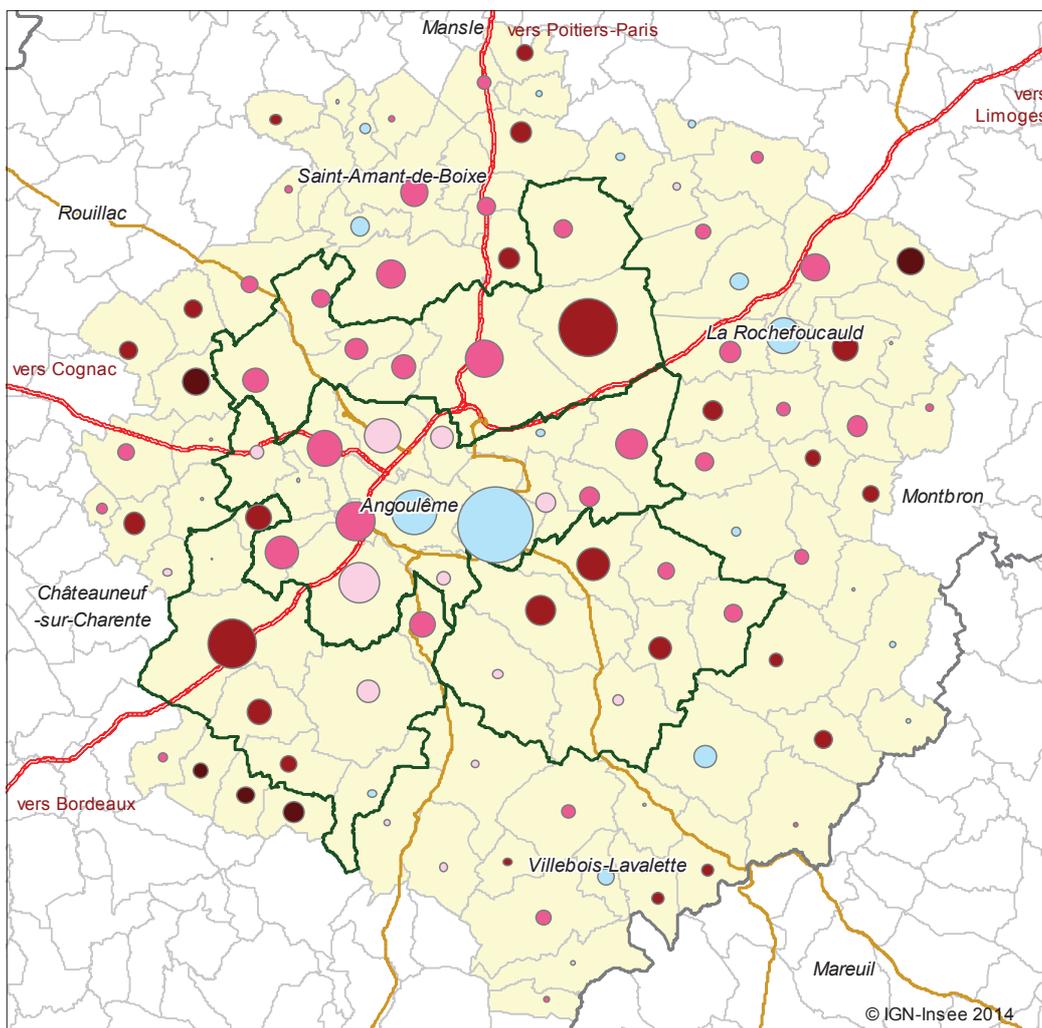
83 112 personnes qui résidaient en 2003 dans le GrandAngoulême y résident toujours en 2008. (voir Méthodologie « Les migrations résidentielles dans le recensement de la population »)

Malgré les déséquilibres et difficultés qu'elle peut créer par ailleurs, comme nous le verrons en partie plus loin, cette périurbanisation est aussi une opportunité pour les territoires périphériques de maintenir ou relancer une activité économique à destination des particuliers : commerces de proximité, services à la personne, loisirs, etc. En effet, en moyenne par an entre 1975 et 2010, l'emploi dans la sphère présente (voir définitions) a progressé de seulement 1,0% dans le GrandAngoulême contre 2,3% dans les autres communes de l'aire. Les ménages de la première couronne ont des revenus plus élevés que les résidents des communes centrales et des communes très périphériques à l'aire (Illustration 12). Leurs revenus peuvent irriguer l'économie locale.

L'offre de services répond aux besoins des familles : écoles, garderies, loisirs. Le nombre d'enfants augmente en effet dans la couronne périurbaine entre 1999 et 2011, au détriment du centre de l'aire. Les enfants âgés de 0 à 14 ans ont augmenté de +9,6 % entre 1999 et 2006 puis de +7,9 % entre 2006 et 2011 dans la couronne de l'aire. En 12 ans, la couronne périurbaine a ainsi gagné 2 000 enfants. Dans le même temps, la population âgée de 0 à 14 ans a diminué de -6,9 % puis augmenté de +2,9 % dans le pôle de l'aire. La seule commune d'Angoulême a perdu plus de 530 enfants en 12 ans. Mais la forte perte date du début du siècle (-760 entre 1999 et 2006). Au cours des 5 dernières années, la commune a regagné 230 enfants.

Illustration 13 – Les communes périphériques gagnent plus de population

Évolution de la population par commune, entre 2006 et 2011



Communautés de com. et d'aggl. du SCoT

Département

Aire urbaine d'Angoulême

Communes

Routes principales

Voies rapides

Mansle Chef-lieu de canton

Perte ou gain annuel de population entre 2006 et 2011

Taux annuel de variation de la population RP2006-2011

de 4,4 % à moins de 6,5 %

de 1,9 % à moins de 4,4 %

de 0,8 % à moins de 1,9 %

de 0 % à moins de 0,8 %

de -3,6 % à moins de 0 %

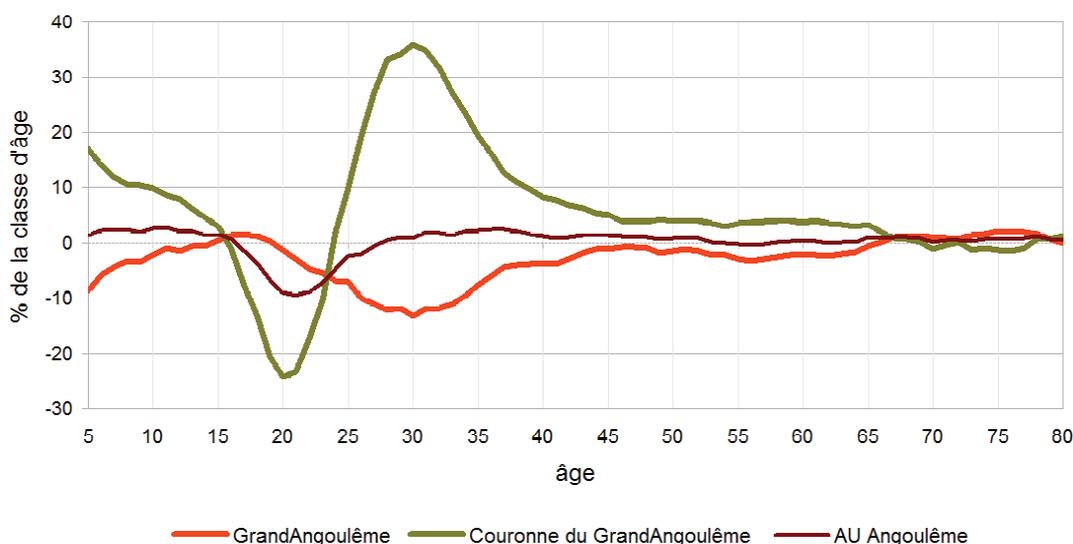
Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011, exploitations principales.

Note de lecture : La commune de Villebois-Lavalette a perdu chaque année une dizaine d'habitants, entre 2006 et 2011.

La destination des déménagements diffère selon les âges : le GrandAngoulême gagne ainsi quelques habitants à l'entrée au lycée et en études supérieures, mais perd beaucoup de jeunes adultes et jeunes enfants (emménagement des familles en périphérie). Par suite, ce sont ces populations que le reste de l'aire gagne le plus. Les Angoumoisins de 16 à 22 ans, eux, quittent la couronne, surtout à destination des grandes aires universitaires. (Illustration 14)

Illustration 14 – Déménagements internes à l'aire et migrations extérieures bénéficient surtout à la couronne de l'aire

Impact des migrations par âge, dans le GrandAngoulême et sa couronne, entre 2003 et 2008



Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale.

Note de lecture : Attention, l'échelle est bien plus ample que dans les illustrations 5 et 6.

Le graphique répartit les résidents d'un territoire âgés de 5 à 80 ans, ayant déclaré un lieu de résidence antérieur différent du territoire considéré (entrants) et des résidents du reste de la France (y compris DOM) ayant déclaré le territoire comme lieu de résidence antérieur (sortants). L'âge des individus vaut en 2008. Il peut différer de l'âge au moment de la migration. La date des migrations (sur la période de 5 ans) est inconnue. Pour calculer l'impact des migrations, le solde migratoire du territoire avec le reste de la France est rapporté à la population qui aurait été celle de 2008 en l'absence de migrations.

Entre 2003 et 2008, la couronne du GrandAngoulême a gagné environ 35 % de sa population de 30 ans par le jeu des entrées-sorties du territoire (en provenance du pôle comme en provenance du reste de la France).

Choix d'installation : grands logements et cadres de vie, pas toujours adaptés

Sur les 91 360 logements de l'aire urbaine, en 2011, 81 150 sont habités régulièrement (résidences principales). 62 390 résidences principales sont des maisons, soit plus de trois sur quatre (77 %). C'est une caractéristique régionale. Dans le référentiel, seules 59 % des résidences principales sont des maisons.

Dans une aire âgée, la prépondérance de la maison comme type d'habitat peut constituer une difficulté. Par exemple, une personne seule dans ce qui fut une maison familiale peut n'avoir plus la mobilité et/ou les finances pour entretenir son bien. Il peut se déprécier, dans un marché immobilier angoumois sans tension. Ainsi, les logements peuvent être inadaptés pour des personnes en risque de dépendance, mal équipés en chauffage, mal isolés, donc coûteux. Certains de leurs occupants âgés peuvent manquer de ressources pour accéder à un établissement spécialisé, « subir » leur maintien à domicile dans des conditions qui se dégradent, etc.

Les appartements habités sont très souvent des habitations à loyer modéré (HLM) dans l'aire d'Angoulême (*Illustration 15*). Pourtant, la part d'HLM dans l'ensemble du parc est plus faible dans l'aire urbaine que dans le référentiel, pour diverses raisons : le nombre très important de maisons dans l'aire urbaine, les opérations de renouvellement urbain en cours ou la plus grande ruralité de l'aire d'Angoulême, par rapport au référentiel. Ainsi, dans le référentiel de cadrage régional, le part de résidences principales HLM est la même que dans l'aire d'Angoulême. Les logements sociaux sont moins vacants que les autres logements de l'aire.

Illustration 15 – Presque la moitié des appartements habités sont des HLM

Résidences principales en 2010 par type et statut

	Aire d'Angoulême		Référentiel		Réf. de cadrage	
	dont HLM		dont HLM		dont HLM	
Résidences principales	12%		18%		12%	
dont maisons	77%	2%	59%	5%	71%	4%
dont appartements	23%	46%	40%	38%	28%	33%

Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation principale.

Note de lecture : En 2010, parmi les logements de l'aire d'Angoulême habités régulièrement, 12 % sont des logements HLM. 77 % des résidences principales sont des maisons, mais seulement 2 % des maisons sont des HLM.

La somme des parts exactes « maisons » et « appartements » ne fait pas 100 %, car il existe d'autres types minoritaires de logements (chambres d'hôtel habitées à l'année, par exemple).

En 2011, 7 900 logements sont vacants, dans l'aire urbaine. Ces logements ne sont ni des résidences principales, ni des résidences secondaires, ni des logements occasionnels. Dans le référentiel, la vacance des logements est moindre (7,3 %, contre 8,6 % dans l'aire d'Angoulême). Elle a augmenté de 1,3 points depuis 2006, dans l'aire comme dans le référentiel. La vacance des logements est une caractéristique régionale, accentuée dans le territoire angoumois. En particulier, dans l'aire d'Angoulême, elle n'a cessé de croître depuis 1999, alors qu'elle a diminué dans la région entre 1999 et 2006.

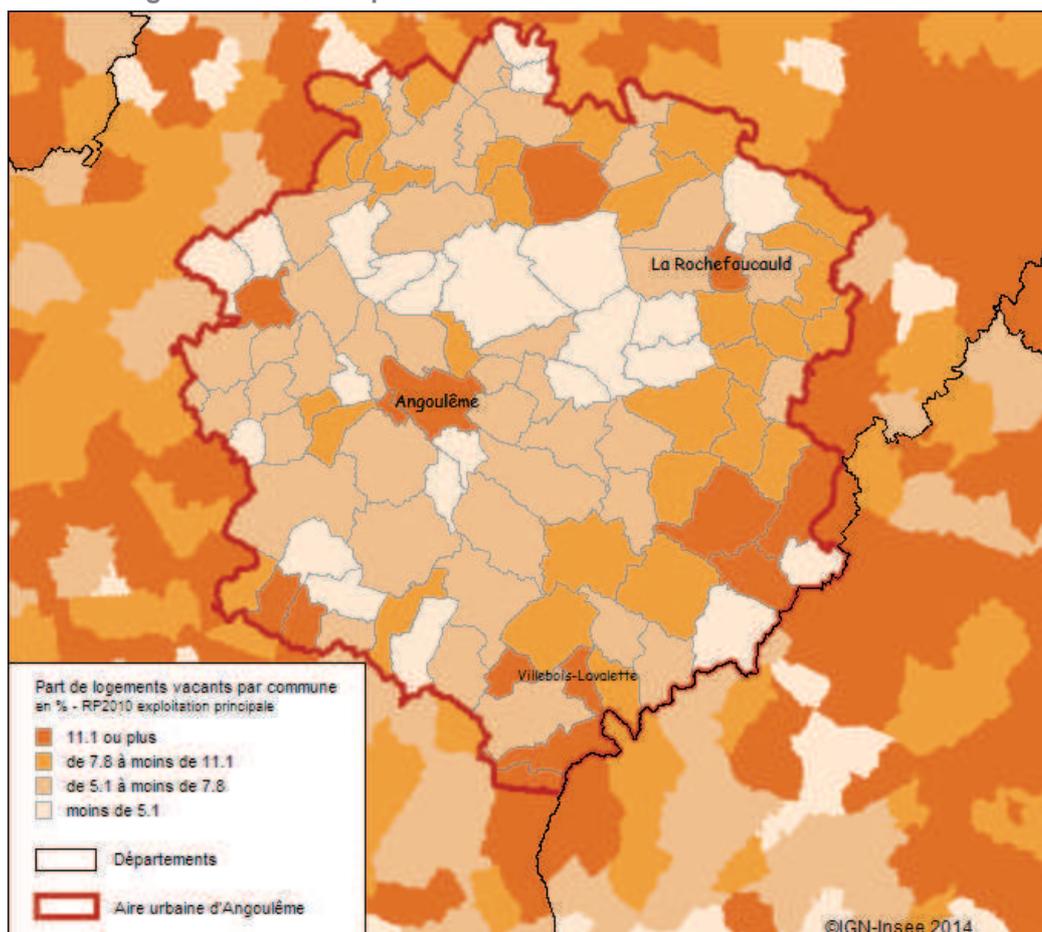
Les principales communes où la vacance est la plus importante sont Angoulême, La Rochefoucauld, Saint-Michel, Villebois-Lavalette, Douzat, Jauldes... Dans ces communes, plus d'un logement sur dix est totalement inhabité. (*Illustration 16*)

La vacance est plus marquée que dans le référentiel, quelle que soit la taille ou le type de logement. Ainsi, 1 appartement sur 10 est vacant dans le référentiel, contre 1 sur 8 dans l'aire urbaine d'Angoulême. Les logements les plus concernés sont les appartements non-HLM (plus d'1 sur 6).

De plus, les petites maisons sont plus souvent vacantes que les grandes. La taille de l'appartement semble moins influencer sur leur vacance, mais cela cache des disparités : dans le parc HLM, tous les très grands appartements (plus de 5 pièces) sont occupés, alors qu'hors du parc HLM, presque un quart de ces logements est vacant.

Illustration 16 – Beaucoup de logements vacants à Angoulême et en périphérie de l'aire

Part de logements vacants par commune en 2010



Source : Insee, Recensement de la population 2010, exploitation principale.

Note de lecture : À La Rochefoucauld, plus de 11,1 % des logements sont vacants.

Entre 1999 et 2011, la part de logements vacants a augmenté dans l'aire urbaine, davantage que dans le référentiel. La vacance des logements augmente dans presque toutes les communes de l'aire, et diminue notamment sur le bord ouest-nord-ouest et sur la limite sud de l'aire (mais dans ces communes, les effectifs sont faibles).

Globalement, la part de logements vacants est plus faible dans l'aire que dans les communes limitrophes de Charente, hors de l'aire. Elle est plus haute dans le pôle de l'aire que dans la couronne : 8,6 % des logements sont vacants dans l'aire d'Angoulême contre 9,5 % dans le GrandAngoulême. Dans le référentiel, la vacance est aussi légèrement supérieure dans le pôle.

Dans l'aire d'Angoulême, la vacance des logements est donc forte et centrale, à l'exception du parc social. Les Angoumoisins délaissent les logements trop petits – appartements ou maisons. Le faible coût du foncier dans l'aire comme dans l'ensemble du département a pu conduire à cette offre excédentaire, de même que la propension des habitants à faire bâtir des pavillons en périphérie du pôle (voir les résultats de l'Enquête sur le prix des terrains à bâtir, *Bibliographie [6]*).

Le projet d'aménagement et de développement durables du syndicat mixte de l'Angoumois (*Bibliographie [7]*) considère cette vacance comme une opportunité³. Il souligne, notamment, que le parc n'est pas totalement obsolète. En effet, les résidences les plus anciennes (avant 1946) et les plus récentes (après 1990) sont les résidences les plus vacantes de l'aire urbaine. L'influence de l'ancienneté d'achèvement des demeures sur la vacance suit le même profil que dans le référentiel, mais elle y est moins marquée. Mobiliser ces logements du centre de l'aire peut servir des politiques de consommation raisonnée de l'espace et favoriser la proximité des habitants avec leur emploi et avec commerces et services. L'aire d'Angoulême est en effet dotée d'une offre commerciale toujours très centrée sur le pôle urbain et très consommatrice d'espace (*Bibliographie [8]*).

Un habitat toujours plus éloigné, des navettes en hausse

Depuis 1999, l'aire urbaine s'est étendue. D'une part, on vient de plus loin pour travailler au pôle urbain d'Angoulême ; d'autre part les actifs occupés dans le pôle n'hésitent pas à s'installer dans des communes plus éloignées qu'auparavant. L'attrait d'une maison individuelle peut conduire des ménages à mésestimer, dans leur stratégie de mobilité résidentielle, les aides sociales accordées localement, mais aussi la durée et leurs frais de déplacement (nécessité de véhicule, essence, assurance, usure, etc.).

Les navettes domicile-travail ne cessent d'augmenter : en nombre et en distance. L'équilibre entre emplois offerts et population active est globalement meilleur dans l'aire d'Angoulême que dans le référentiel, mais les déséquilibres sont plus marqués au sein des communes angoumoises.

³ « Le parc de logements vacants angoumoisins apparaît comme particulièrement adapté aux objectifs du SCoT et pourrait répondre aux besoins des ménages : la grande majorité des logements se trouvent à proximité des commerces et des services, la part de logements dont la vacance est problématique est réduite (31 % de logements vacants depuis 3 ans et plus), le parc est diversifié et non obsolète (grands logements, autant de maisons que d'appartements). (...) Les prospections de terrain ont montré que seuls 61,9 % des logements vacants sont mobilisables (hors état de ruine ou situation empêchant formellement une remise sur le marché) et idéalement situés (proximité des services et des commerces). Cela amène à une estimation d'environ 3 600 logements vacants potentiellement mobilisables. Au vu du diagnostic, il est prioritaire de concentrer les efforts sur les logements inoccupés de longue date, les logements vacants depuis moins de 3 ans étant susceptibles de ne nécessiter qu'une action publique modérée (53,3 % correspondent à une vacance conjoncturelle). L'objectif est de parvenir d'ici 10 ans à une stabilisation de la vacance et à la mobilisation des 1 100 logements vacants depuis plus de 3 ans en tenant compte de la répartition actuelle de ces logements vacants. »

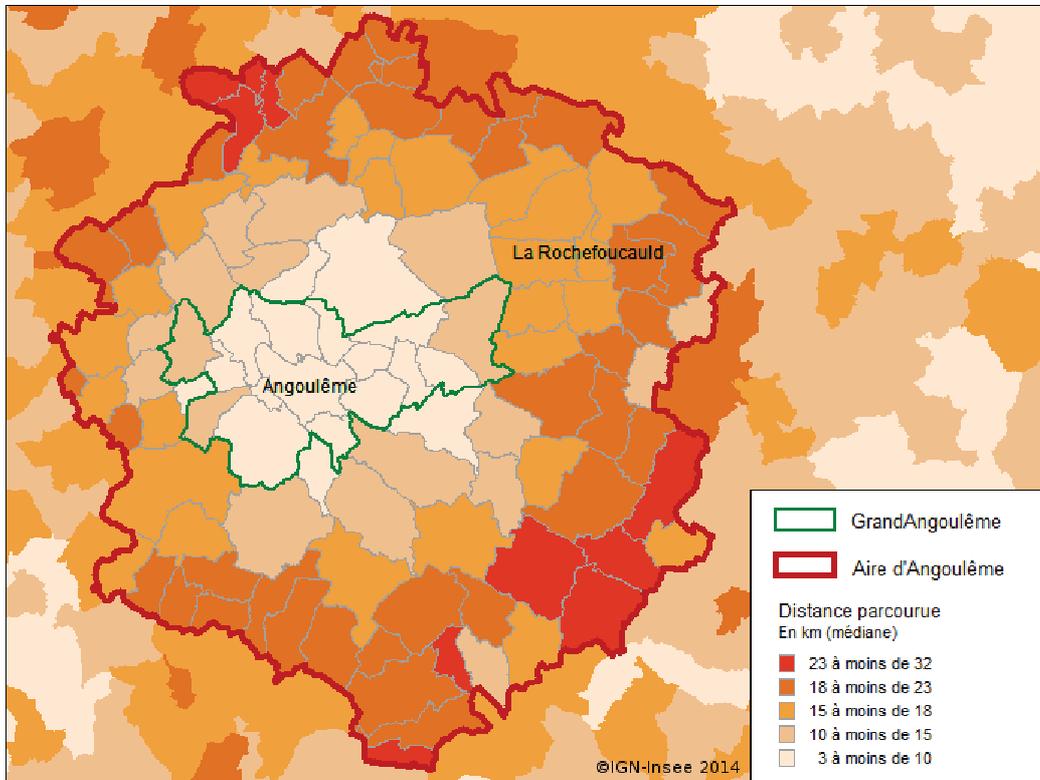
Ainsi, en 2006, les actifs en emploi résidant dans l'aire travaillaient davantage dans l'aire d'Angoulême que ceux du référentiel (89 % de stables dans l'aire contre 87 % dans le référentiel). De plus, la part d'actifs occupés dans leur propre commune de résidence est très supérieure dans le référentiel (44 %) que dans l'aire d'Angoulême (28 %). Entre 2006 et 2011, dans l'aire comme dans le référentiel, les parts d'actifs stables dans la zone ou dans leur commune ont toutes deux diminué : on va davantage travailler hors de sa commune, voire hors de son aire.

Allant de pair avec cette évolution, la part de ménages non équipés de voitures diminue et la part de ménages équipés d'au moins deux voitures augmente fortement (de 37 % en 1999 à 40 % en 2011 dans l'aire d'Angoulême, de 31 % à 35 % dans le référentiel).

La distance parcourue croît aussi très fortement : en 2006, les actifs occupés résidant dans l'aire parcouraient en moyenne 16,5 kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail. Cinq ans plus tard, ils parcourent en moyenne 3 kilomètres de plus. Cette moyenne est fortement tirée par les très grandes distances parcourues par une poignée d'actifs. La moitié des actifs occupés résidant dans l'aire parcourt une distance de moins de 7,5 kilomètres. C'est plus que dans le référentiel (5,8 km) mais moins que dans le référentiel de cadrage régional (7,9 km). En ne considérant que les navetteurs (travaillant hors de leur commune de résidence), alors la moitié des navetteurs résidant dans l'aire parcourt une distance de moins de 11,2 kilomètres en 2011. C'est moins que dans le référentiel et le référentiel de cadrage (respectivement 13,3 kilomètres et 13,4 kilomètres). Ainsi, les actifs angoumoisins qui quittent leur commune pour travailler parcourent des distances plus courtes que dans le référentiel. En revanche, ils sont beaucoup moins nombreux à travailler au sein de leur commune de résidence.

Illustration 17 – La distance domicile-travail est élevée pour les résidents du pourtour de l'aire

Distance médiane au lieu de travail des navetteurs



Source : Insee, Recensement de la population 2010, exploitation principale ; Inra UMR1041 CESAER, Distancier Odomatrix.

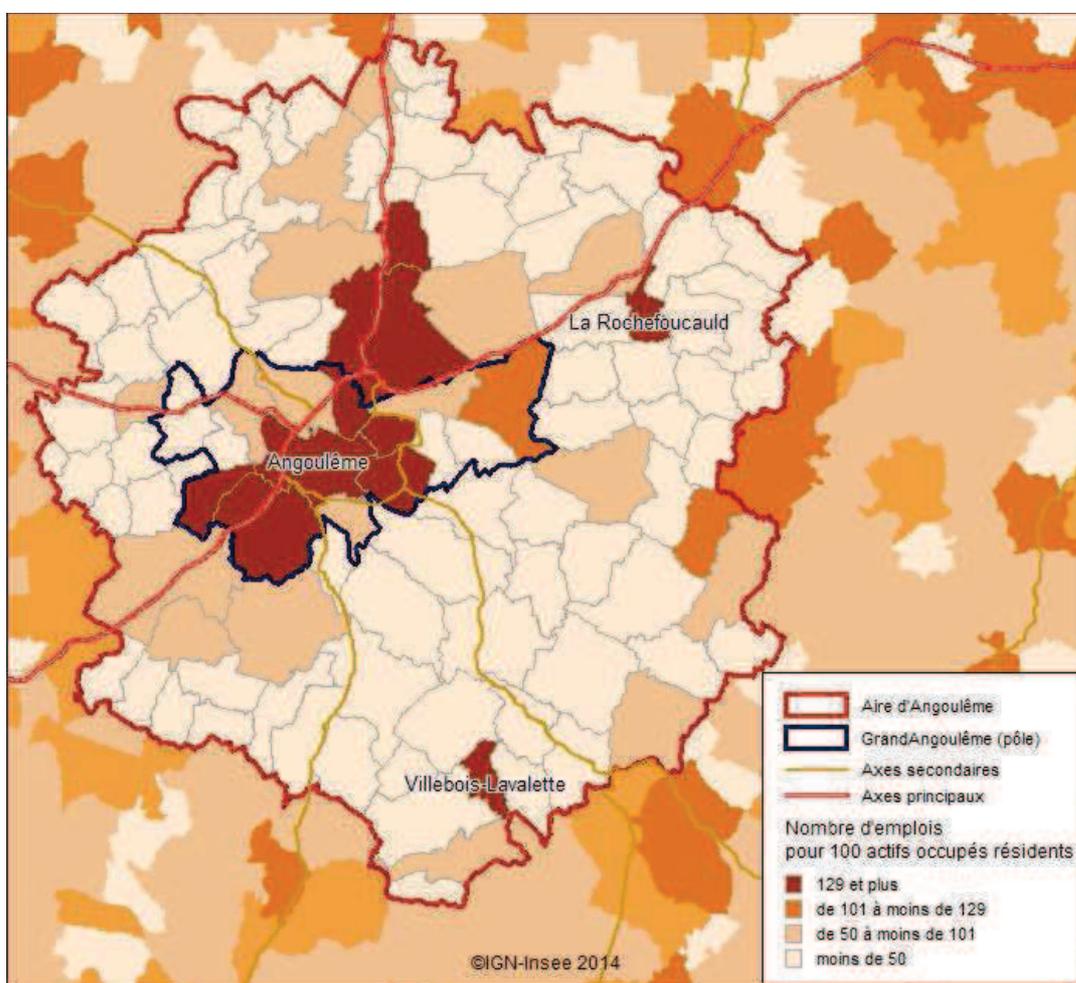
Note de lecture : Les navetteurs sont les résidents travaillant dans une commune différente. Dans 13 des 16 communes du GrandAngoulême, la distance parcourue par la moitié des navetteurs est comprise entre 3 et moins de 10 kilomètres.

Des déséquilibres sur le marché du travail qui s'accroissent

En dix ans, l'emploi s'est concentré géographiquement

Si les navettes augmentent, c'est parce que les emplois se concentrent de plus en plus et sont très nombreux dans le pôle urbain de l'aire. Les communes urbaines au centre de l'aire, d'un seul tenant (moins de 200m entre les zones bâties), forment le pôle. Comme on l'a vu, le pôle de l'aire d'Angoulême est presque équivalent au GrandAngoulême.

Illustration 18 – L'emploi se concentre sur l'axe Poitiers-Bordeaux Équilibre des emplois et actifs en emploi, par commune, en 2010



Source : Insee, recensement de la population 2010, exploitation principale.

Note de lecture : Villebois-Lavalette est la seule commune au sud de l'aire qui offre plus d'emplois que n'y résident d'actifs occupés.

Entre 1999 et 2011, l'emploi s'est concentré dans les pôles du référentiel plus rapidement que dans le GrandAngoulême. Emploi et population active occupée ont augmenté dans les deux cas, et désormais, l'emploi est autant concentré dans les pôles du référentiel que dans le GrandAngoulême (138 emplois pour 100 actifs occupés). En 2011, le GrandAngoulême concentre 76 % des emplois de l'aire, mais seulement 58 % des actifs.

Dans la commune d'Angoulême, « ville-centre » du pôle, emplois et actifs occupés ont peu augmenté. L'emploi s'est beaucoup plus concentré dans les villes-centres du référentiel, mais elles restent moins pourvoyeuses d'emplois : la commune d'Angoulême offre 176 emplois pour 100 actifs occupés résidents, contre 157 dans les villes-centres des aires du référentiel. Le reste du pôle de l'aire d'Angoulême est aussi pourvoyeur d'emploi : ainsi, à l'Isle-d'Espagnac et Saint-Michel, pour chaque actif occupé il y a plus de deux emplois offerts. Les communes à proximité de l'axe routier joignant Poitiers à Bordeaux offrent le plus d'emplois (*Illustration 18*).

À l'inverse, la couronne périurbaine (les communes de l'aire qui n'appartiennent pas au pôle) n'offre plus que 57 emplois pour 100 actifs occupés résidents, en 2011. Elle en offrait 59 pour 100 actifs en 1999. La population en emploi de la couronne augmente donc plus vite que le nombre d'emplois.

La commune d'Angoulême polarise ainsi les principaux flux d'actifs entre communes. Ainsi, 1 180 actifs en provenance de Saint-Yrieix viennent travailler à Angoulême, alors que seulement 310 font le chemin inverse ; 830 actifs viennent de Ruelle-sur-Touvre à Angoulême, contre 270 en sens inverse ; 1 070 actifs arrivent de Soyaux, 800 de Gond-Pontouvre, etc. La première destination pour les actifs d'Angoulême quittant la commune pour travailler est Soyaux : 750 habitants d'Angoulême y travaillent.

L'emploi augmente peu récemment

Dans l'aire d'Angoulême comme dans le référentiel, la population active augmente entre 2006 et 2011. Mais en cette période de faible croissance, l'emploi, lui, n'augmente pas plus dans l'aire d'Angoulême que dans le référentiel (-0,2 %, soit à peine 100 emplois de moins). En revanche, il a augmenté dans le référentiel de cadrage régional (+2,7 %).

Pourtant, entre 2006 et 2011, l'aire urbaine a gagné 1,7 % d'actifs de 15 ans ou plus - c'est-à-dire de personnes travaillant ou *désirant* travailler. Ce mouvement est plus fort que dans le référentiel (+1,2 %) mais faible en regard du gain dans le référentiel de cadrage (+3,8 %). La population active peut croître pour deux raisons : augmentation générale de la population (arrivée de nouvelles populations actives sur le territoire ; entrée dans la cohorte de jeunes générations plus nombreuses que les générations qui en sortent), d'une part ; augmentation du taux d'activité de la population d'autre part. La crise peut aussi inciter davantage de personnes à rester en emploi ou à chercher un emploi (par exemple en complément de l'emploi précaire d'un conjoint).

À génération constante, après la période des études supérieures, les migrations apportent de nouveaux habitants et actifs : les Angoumoisins de 30 à 34 ans étaient 11 467 en 2006. En 2011, 5 ans plus tard, ils ont de 35 à 39 ans et sont 11 837. (Illustration 19)

Illustration 19 – Forte hausse de l'activité des seniors (55-64 ans)

Nombre d'actifs et taux d'activité, par âge quinquennal, en 2006 et 2011

Âge quinquennal	2006			2011		
	Population totale	Actifs	Taux d'activité	Population totale	Actifs	Taux d'activité
15 à 19 ans	10 710	2 089	19,5%	10 173	2 045	20,1%
20 à 24 ans	9 828	7 264	73,9%	9 509	7 121	74,9%
25 à 29 ans	9 802	8 979	91,6%	9 921	9 148	92,2%
30 à 34 ans	11 467	10 553	92,0%	10 247	9 522	92,9%
35 à 39 ans	12 054	11 062	91,8%	11 837	10 993	92,9%
40 à 44 ans	12 446	11 464	92,1%	12 226	11 358	92,9%
45 à 49 ans	12 669	11 457	90,4%	12 511	11 473	91,7%
50 à 54 ans	13 499	11 600	85,9%	12 765	11 136	87,2%
55 à 59 ans	12 223	7 012	57,4%	13 204	8 912	67,5%
60 à 64 ans	8 986	947	10,5%	12 121	2 015	16,6%
65 à 69 ans	7 797	191	2,5%	8 608	313	3,6%
70 ans et plus	24 370	256	1,1%	25 795	253	1,0%
Total	145 852	82 875	56,8%	148 917	84 288	56,6%

Sources : Insee, recensements de la population 2006 et 2011, exploitations principales.

Note de lecture : En 2006, 10 710 personnes de 15 à 19 ans résident dans l'aire d'Angoulême. 2 089 sont en emploi ou en recherche d'emploi, soit 19,5 % du total. En 2011, ce taux d'activité est légèrement plus élevé (20,1 %).

Par contre, dans l'aire urbaine d'Angoulême, les nouvelles générations sont moins nombreuses que les précédentes. Le nombre de 30-34 ans en 2006 (11 467 personnes) est supérieur au nombre de 30-34 ans en 2011 (10 247). Au total, le nombre d'actifs de moins de 55 ans diminue (les plus jeunes sont des générations post-baby boom), pour presque chaque classe quinquennale de 15 à 54 ans (les classes les plus actives). Au-delà de 55 ans, en revanche, les générations du baby-boom sont très nombreuses et travaillent de plus en plus longtemps.

Ainsi, la hausse du taux d'activité de la population vient principalement de l'augmentation de l'activité des seniors (55-64 ans), comme à l'échelle nationale (*Bibliographie [9]*). Les seniors actifs sont plus nombreux pour deux raisons. D'une part, leur génération est plus importante que les précédentes. D'autre part, ils sont plus souvent en emploi ou en recherche d'emploi : d'abord, les changements de législation sur les retraites maintiennent plus longtemps les individus sur le marché de l'emploi ; ensuite, ces personnes appartiennent à une génération qui a, en moyenne, commencé à travailler plus tard que les précédentes ; enfin, la propension des femmes à travailler est plus importante que dans les générations précédentes.

Le taux d'activité des femmes est encore inférieur à celui des hommes (*Illustration 20*) en 2011. Mais, au passage de la crise, il augmente pour elles plus que pour eux. Surtout, le taux d'emploi (la part dans la population d'actifs ayant un emploi) augmente pour les femmes alors qu'il diminue pour les hommes, gommant les écarts de genre, dans l'aire comme dans le référentiel. Néanmoins, dans l'aire d'Angoulême, la propension des femmes à travailler est supérieure au référentiel comme au référentiel régional. Ces dispositions des femmes à avoir ou chercher davantage un emploi que celles du référentiel sont une caractéristique de l'aire d'Angoulême.

Illustration 20 – Le taux d'activité augmente, mais le taux d'emploi diminue

Taux d'activité et taux d'emploi, par genre, entre 2006 et 2011

	Aire d'Angoulême		référentiel		référentiel de cadrage	
	2006	2011	2006	2011	2006	2011
Taux d'activité de la population de 15 à 64 ans (en %)	72,5	73,1	70,0	71,1	71,3	72,4
Hommes	76,1	75,9	74,4	74,6	74,7	74,9
Femmes	69,0	70,4	65,7	67,6	68,0	70,0
Taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans (en %)	64,1	63,4	61,9	61,6	63,9	63,7
Hommes	68,8	66,6	66,7	65,0	68,0	66,1
Femmes	59,5	60,2	57,1	58,3	60,0	61,4

Source : Insee, recensements de la population 2006 et 2011, exploitations principales.

Note de lecture : En 2006, 69 % des femmes étaient actives, c'est-à-dire en emploi (59,5 %) ou en recherche d'emploi. Le taux d'emploi des hommes en 2011, dans l'aire urbaine, est de 66,6 %.

Insertion des femmes sur le marché de l'emploi : un effet spécifique à l'aire

Dans l'aire d'Angoulême, les femmes de 15 ans et plus sont donc plus actives (en emploi ou recherchant un emploi). De plus, lorsqu'elles travaillent, elles sont plus souvent à temps plein : seuls 27,4 % des femmes salariées sont à temps partiel en 2011, contre 30,5 % dans le référentiel, et 29,4 % dans les aires de la région.

Le temps partiel, plutôt féminin, ne concerne que 6,6 % des hommes salariés de l'aire (et 7,0 % de ceux du référentiel). Il dépend de nombreux facteurs structurels : l'âge, la catégorie sociale, la présence ou non d'un conjoint et le type d'emploi du conjoint, le type de contrat (CDI ou non), le secteur d'activité, le nombre d'enfants...

Dans l'aire d'Angoulême, le nombre d'enfants des femmes et leur secteur d'activité jouent fortement à la baisse sur le temps partiel : elles ont moins d'obligations familiales et sont davantage embauchées dans des secteurs où le temps partiel est moins courant. En revanche, leur catégorie sociale, leur type de contrat, leur âge et dans une moindre mesure leur conjoint justifieraient au contraire qu'elles soient davantage à temps partiel.

Les éléments en faveur du temps partiel et ceux en défaveur se compensent presque également ; au final, même en prenant en compte ces principaux effets de structure, les Angoumoises demeurent davantage à temps plein que les femmes du référentiel ou du référentiel de cadrage (*voir Annexes*).

Cette forte présence des Angoumoisines dans l'emploi provient peut-être du caractère très féminin des industries historiques du territoire, comme l'industrie du cuir et de l'habillement. Les Angoumoisines de 50 ans ou plus à temps partiel sont d'ailleurs celles pour lesquelles l'écart avec le référentiel est le plus fort (3,7 points), et les Angoumoisines de 15 à 24 ans, celles pour lesquelles l'écart est le moins fort (1,3 points). Alors que les emplois offerts évoluent, leur propension à être davantage à temps plein peut conduire les Angoumoisines à accepter des postes en deçà de leur niveau de qualification.

Les emplois offerts, pas toujours adéquats

La population en emploi dans l'aire d'Angoulême occupe plus souvent que dans le référentiel des emplois pour lesquels elle est soit trop soit trop peu diplômée (voir méthodologie « Actifs surdiplômés ou sous-diplômés »).

Illustration 21 – Les jeunes hommes trouvent des emplois à hauteur de leurs qualifications... mais pas les jeunes femmes

Part d'actifs sur- ou sous-diplômés (voir méthodologie), par âge et genre

	Aire d'Angoulême			Référentiel		
	Hommes (en %)	Femmes (en %)	Ensemble (en %)	Hommes (en %)	Femmes (en %)	Ensemble (en %)
Surdiplômés de tout âge	21,3	33,5	27,4	21,3	32,5	26,8
Moins de 25 ans	31,8	44,6	36,8	35,3	43,8	39,1
25-34 ans	26,3	46,0	35,9	28,9	43,1	35,8
Moins de 35 ans	28,4	45,7	36,2	31,2	43,3	36,9
35-44 ans	22,3	37,6	29,9	20,5	35,5	27,9
45-54 ans	14,8	23,9	19,4	13,5	23,7	18,6
55 ans ou plus	14,7	20,4	17,8	11,4	18,0	14,9
Sous-diplômés de tout âge	16,5	9,8	13,2	17,0	9,9	13,5
Moins de 25 ans	8,1	6,1	7,3	5,4	5,3	5,4
25-34 ans	8,7	4,0	6,4	7,8	4,3	6,1
35-44 ans	14,7	7,9	11,3	15,9	8,2	12,1
45-54 ans	23,4	13,3	18,2	26,0	13,8	19,9
55 ans ou plus	27,6	17,0	21,7	29,3	18,6	23,7

Source : Insee, recensement de la population 2011, exploitation complémentaire.

Note de lecture : 36,8 % des moins de 25 ans sont surdiplômés pour l'emploi qu'ils occupent dans l'aire d'Angoulême ; c'est moins que dans le référentiel (39,1 %). Les femmes de 25 à 34 ans sont plus touchées que les hommes et, surtout, plus touchées que dans le référentiel.

Cette inadéquation entre emplois occupés et niveau de diplôme est surtout vraie pour la population de moins de 35 ans. C'est la population pour laquelle cette analyse est la plus instructive, car elle est encore proche de sa sortie du système scolaire et a surtout son diplôme pour se « vendre » sur le marché de l'emploi. Les générations plus âgées complètent leur diplôme par leur expérience et leur formation professionnelles, biaisant l'analyse. Ainsi, après 34 ans, la part de « sous-diplômés » pour les emplois occupés augmente naturellement avec l'âge, dans l'aire comme dans le référentiel. (Illustration 21)

36,2 % des actifs de moins de 35 ans en emploi dans l'aire d'Angoulême sont « trop » diplômés pour l'emploi occupé. C'est à peine moins que dans le référentiel (36,9 %). En revanche, chez les jeunes, les disparités hommes-femmes sur le marché du travail sont importantes dans l'aire d'Angoulême. Seuls 28,4 % des jeunes hommes sont surdiplômés pour l'emploi qu'ils occupent, contre 31,2 % dans le référentiel. Au contraire, en moyenne plus diplômés que les jeunes hommes, les jeunes femmes travaillant dans l'aire peinent davantage à trouver un emploi à hauteur de leur qualification que celles du référentiel : 45,7 % sont surdiplômées, contre 43,3 % dans le référentiel. Le constat est le même dans le sous-référentiel non étudiant.

De manière générale, dans le référentiel comme dans l'aire d'Angoulême, les actifs occupant un emploi au-delà de leur qualification sont plus souvent des hommes, et les actifs trop qualifiés pour l'emploi occupé sont plus souvent des femmes. En résumé, à niveau de diplôme égal, les femmes occupent en moyenne des postes plus bas, dans les anciennes générations comme dans les nouvelles. Faute de trouver un poste au niveau de leur qualification dans l'aire, elles peuvent aussi trouver leur emploi hors de l'aire.

Plus de cadres résidents que d'emplois de cadres

En 2011, 73 140 actifs résidant dans l'aire y travaillent également. Au contraire, 8 960 quittent l'aire d'Angoulême pour se rendre au travail. La sortie d'actifs est compensée par l'entrée d'actifs, travaillant dans l'aire d'Angoulême sans y résider (+10 780). Ainsi, plus de 19 700 actifs font la navette chaque jour entre l'aire d'Angoulême et leur lieu de travail ou résidence.

Si l'aire offre globalement plus d'emplois qu'il ne réside d'actifs en emploi, certaines catégories sociales sont plus mobiles. Les cadres et professions intellectuelles supérieures résidant dans l'aire d'Angoulême ne pourraient tous trouver là un emploi. L'aire n'offre désormais que 99 emplois de cadres pour 100 actifs occupés résidant dans l'aire.

C'est avec le reste de la Charente que les échanges quotidiens de cadres sont les plus importants. Les navetteurs de ou vers l'aire de Bordeaux sont peu nombreux et entrent autant qu'ils sortent. D'une part, 15 % des emplois de cadres de l'aire sont occupés par des non-résidents, en 2011. En effet, 1 345 cadres résidant hors de l'aire viennent y travailler. Au total, environ 1 100 cadres arrivent du reste de la Charente, dont 560 hors aires et 540 des aires charentaises (Cognac, Ruffec, Barbezieux-Saint-Hilaire, Confolens). Les cadres travaillant dans l'aire d'Angoulême et résidant à l'extérieur sont peu nombreux à venir d'aires urbaines hors de Charente : 120 arrivent de l'aire de Bordeaux, et moins de 100 pour chacune des autres aires (Poitiers, La Rochelle, Paris, etc.).

D'autre part, 84% des cadres résidents travaillent dans l'aire. 1 500 cadres résidant dans l'aire la quittent pour travailler : pour moitié en Charente (environ 400 hors aires, 160 dans l'aire urbaine Cognac, le reste dans les petites aires de Barbezieux, Ruffec et Confolens), pour moitié hors Charente (dont environ 130 dans l'aire urbaine de Paris, et moins de 100 pour chacune des aires de Poitiers et Bordeaux).